



Compte rendu de l'assemblée générale du 26 avril 2011

Paris, le 6 mai 2011

L'Assemblée Générale Mixte (Ordinaire Annuelle et Extraordinaire) s'est réunie comme prévu le mardi 26 avril 2011 et a, notamment approuvé les comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 octobre 2010, ratifié le transfert du siège social ainsi que la cooptation d'un administrateur, et délégué compétence au Conseil d'Administration pour augmenter le capital social.

Le résultat du vote des résolutions qui ont été proposées par le Conseil d'Administration est le suivant :

Résolutions ordinaires	Résultat des votes
1 - Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 octobre 2010 et quitus aux administrateurs	Adoptée à l'unanimité
2 - Affectation du résultat de l'exercice	Adoptée à l'unanimité
3 - Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 octobre 2010	Adoptée à l'unanimité
4- Approbation des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce	Adoptée à l'unanimité
5 - Ratification du transfert de siège social	Adoptée à l'unanimité
6 - Ratification de la cooptation de la Société VERNEUIL PARTICIPATIONS en qualité d'administrateur	Adoptée à l'unanimité
7 - Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités	Adoptée à l'unanimité
Résolutions extraordinaires	Résultat des votes
8 - Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital avec maintien du droit préférentiel de souscription	Adoptée à l'unanimité
9 - Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription	Adoptée à la majorité
10 - Délégation au Conseil d'Administration d'augmenter le nombre de titres faisant l'objet d'une augmentation de capital	Adoptée à l'unanimité
11 - Augmentation de capital réservée aux salariés de la Société	Rejetée à la majorité
12 - Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités	Adoptée à l'unanimité

Les actionnaires présents, représentés ou ayant voté à distance possédaient ensemble, pour la partie des résolutions à titre ordinaire, 1.449.335 actions et 1.841.694 voix, soit 40,19% des actions ayant le droit de vote et, pour les résolutions à titre extraordinaire, 1.451.335 actions et 1.845.694 voix, soit 40,24% des actions ayant le droit de vote.

A la date de l'assemblée, le capital de la Société est constitué de 3.606.650 actions représentant 4.022.830 droits de vote.

Contacts

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE CASINOS

Patrick CUITOT

Président Directeur Général

Tél : +33 1 53 57 31 31

contact.actionnaires@casinos-sfc.com .

ACTUS FINANCE ET COMMUNICATION

Guillaume Le Floch / Chloé Van den Bussche

Relations Analystes/Investisseurs

Tél : +33 01 53 67 35 95

cvandenbussche@actus.fr

A propos de Société Française de Casinos

La **Société Française de Casinos** (anciennement *La Tête dans les Nuages*) se positionne comme un acteur de référence du jeu en France s'appuyant sur deux pôles d'activité :

- **Casinos** : 3 établissements localisés à Gruissan (Aude), intégrant un hôtel, Chatel-Guyon (Puy de Dôme) et Port-la-Nouvelle (Aude).
- **Jeux virtuels** : SFC poursuit l'exploitation de l'enseigne la Tête dans les Nuages et développe des partenariats portant sur l'implantation d'espaces de jeux avec des groupes tels que la Compagnie des Alpes (Parc Astérix, La Mer de Sable, Parc de Bagatelle...), bowlings et cinémas multiplexes.

La société est cotée sur le compartiment C du marché Euronext Paris de NYSE-Euronext. Code ISIN : FR 0010209809 - MNEMO : SFCA.